



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Emilie Leveau
Mail : e.leveau@inao.gouv.fr
Tél 02 40 35 82 32

Préfecture d'Ille et Vilaine
DDTM
Le Morgat
12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 RENNES cedex

N/Réf : EL/CB

Objet : Révision PLU SAINT-MALO (35)

Nantes, le 5 février 2025

A l'attention de Frédéric TAHIER

Par courrier réceptionné le 6 janvier dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet de révision du PLU de la commune de SAINT-MALO, arrêté par délibération du Conseil municipal en date du 9 décembre 2024.

La commune de SAINT-MALO est située dans les aires de production des indications géographiques suivantes :

- AOP « Prés-salés du Mont-Saint-Michel »
- IG « Whisky de Bretagne ».

Elle appartient également aux aires des indications géographiques protégées (IGP) « Cidre de Bretagne », « Farine de blé noir de Bretagne », « Pâté de campagne Breton », « Volailles de Bretagne » et « Volailles de Janzé ».

tude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

Quatre opérateurs sont identifiés en production IGP « Cidre de Bretagne » sur la commune.

Cette révision prévoit plus de surfaces à urbaniser globalement mais celles-ci sont revues pour être pour beaucoup plus en renouvellement urbain et donc ainsi avoir très sensiblement moins d'emprise sur les espaces agricoles. Cette limitation donne plus d'espace pour les exploitations agricoles et contribue à préserver les paysages.

Ce projet est sans impact pour les zones de productions sous signe de qualité présentes sur le territoire.

Après vérification et analyse du dossier, l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les signes de qualité concernés par cette commune.

Pour la Directrice et par délégation
La Déléguée Territoriale

Cathy DUFOUR

Copie : Mairie de St Malo

INAO - Délégation Territoriale Ouest
SITE DE NANTES
1 RUE STANISLAS BAUDRY
44000 NANTES
Mail : INAO-NANTES@inao.gouv.fr
Internet : www.inao.gouv.fr